BEQUET Yves

10 février 2023, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 9 décembre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Yves, Pierre, François BEQUET, commissaire de justice associé, membre de la société civile professionnelle « Jean-Renaud GEOFFROY et Yves BEQUET Commissaires Priseurs

judiciaires Associés » anciennement dénommée « Jean-Renaud Geoffroy et Yves Bequet, commissaires-priseurs judiciaires associés » titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Royan (Charente-Maritime), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée « Jean-Renaud GEOFFROY Commissaire de Justice ».

Associé (s) en exercice :
Jean-Renaud GEOFFROY

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)